

Affiliation 2015/2016

PIECES A FOURNIR

- ✓ Les statuts de l'association ;
- ✓ Le récépissé de la déclaration à la Préfecture ;
- ✓ La composition du Conseil d'Administration

QUAND S'AFFILIER ???

- ✓ Dès le 1^{er} Septembre de l'année courante ;
- ✓ La période de validité s'étend du 1^{er} Septembre de l'année en cours au 31 Aout de l'année suivante

MONTANT DE L'AFFILIATION

- ✓ Associations sportives 129 €
- ✓ Associations culturelles 90 €

**L'adhésion de tous les membres de
l'association est obligatoire à l'affiliation.**